

ALERTE

Négociations Unédic en 2014 Fortes menaces sur l'indemnisation du chômage

Bataille en vue dans six mois

Tendez l'oreille, car vos intérêts sont menacés. La convention Unédic, qui fixe les conditions d'indemnisation du chômage, va être renégociée en 2014. Depuis 1992, presque chaque négociation a abouti à une régression.

La tactique du patronat

Elle est éprouvée : 1) quand les comptes de l'Unédic sont dans le rouge, on les « assainit » en rognant les indemnités ; 2) trois ans plus tard, retour dans le vert : quelle aubaine, on baisse les cotisations patronales ; 3) les comptes replongent : vite, rognons les indemnités...

En 2013, les comptes sont dans le rouge. Avec 15 500 chômeurs indemnisés de plus en 2013, et encore 29 500 de plus attendus en 2014, la dette de l'Unédic pourrait atteindre 22,3 milliards d'euros à la fin de 2014.

Source : Prévision Unédic de septembre 2013.

Le seul recours : la rue

Comme d'ordinaire, les syndicats jaunes, CFDT en tête, signeront des deux mains tout ce que le Medef leur mettra sous le nez. Comme d'ordinaire, la CGT refusera de signer. Le hic, c'est que cette non-signature n'est pas suffisante pour bloquer l'accord. Il faut donc s'en remettre à la rue. Sans cela, la prochaine convention Unédic sera un coup très dur pour les précaires, et l'ensemble des travailleuses et des travailleurs.

Il est indispensable de lancer une campagne avec un front large, regroupant toutes les forces syndicales et politiques opposées au gouvernement PS-EELV, et dont les organisations de chômeurs-précaires doivent être le pivot.

Une telle campagne pourrait avoir pour étapes : 1) une semaine d'information pour alerter la population sur ce qui se prépare ; 2) une manifestation nationale en amont de la négociation, pour mesurer nos forces ; 3) une semaine d'action pour créer un rapport de forces au moment des négociations, avec occupation des agences Pôle Emploi.

Retrouvons-nous les manches !

Pour diminuer l'assurance- chômage...

Pour que les chômeuses et chômeurs soient moins nombreux à indemniser, il suffit de déplacer le curseur des exigences : il faudra avoir cotisé davantage de mois, pour être indemnisé moins longtemps... À chaque déplacement du curseur, on prive d'assurance chômage quelques dizaines de milliers de personnes.



Le mot-clef : dégressivité

Pierre Gattaz, le nouveau patron du Medef, refuse toute augmentation des cotisations patronales, et souhaite le rétablissement de la « dégressivité des allocations » (*Le Monde* du 14 juin 2013). La formule est lâchée. C'est la clef de la bataille qui s'annonce.

Qu'est-ce que la « dégressivité » ? Il s'agit d'un système instauré entre 1992 et 2001, selon lequel les indemnités des chômeurs décroissaient régulièrement, jusqu'à ce qu'ils atteignent les minima sociaux. C'était, disait cyniquement la CFDT à l'époque, pour les encourager à trouver du travail...

La dégressivité a été annulée par la convention Unédic de 2001, en échange du flicage des chômeuses et chômeurs, désormais menacés de radiation s'ils refusent les emplois qui leur sont proposés (Depuis octobre 2008, on encourt la radiation si on refuse deux « offres raisonnables d'emploi »). L'enjeu est de rétablir la dégressivité en conservant le flicage.

Alternative libertaire

BP 295

75921 PARIS Cedex 19

contacts@alternativelibertaire.org

www.alternativelibertaire.org

ne pas jeter sur la voie publique SVP

Je souhaite prendre contact avec Alternative libertaire. Je souhaite adhérer à Alternative libertaire.

23 novembre 2013

Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel *Alternative libertaire*.

Je m'abonne à *Alternative libertaire* (20 euros pour un an, 15 euros pour précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire).

NOM..... PRÉNOM..... TÉL. E-MAIL

ADRESSE.....

.....